

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

030303

SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2014

030303

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,
M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Henriette BONNET donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
- Mme Maïté POTIN donne pouvoir à M. André VIGNOT,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,
- Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

030303

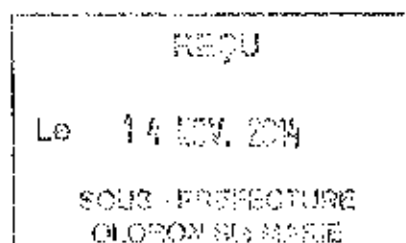
15 - CLES DE REPARTITION DES BUDGET GENERAL. EAU

POTABLE, ASSAINISSEMENT/BUDGET LOTISSEMENTS

Monsieur J. J. DALL'ACQUA expose qu'afin d'affiner la répartition des coûts des salaires et charges salariales des agents dont les missions sont réparties partiellement sur les budgets lotissements, il convient d'appliquer des clés de répartitions comptables sur chacun de ces agents.

Budget Général

- ARROSERES Jean-Claude : 40 %
- BAHURLET Yolande : 20 %
- CAMPAGNE Valérie : 40 %
- CANDELOT Gisèle : 5 %
- CASENAVE Sylvie : 5 %
- CASTEX Ingrid : 5 %
- CORNO Sylvia : 5 %
- ETCHEVERRY Daniel : 40 %
- GARCELON Yves : 5 %
- LARROUCAU Jean-Marc : 40 %
- LARTIGUE Stéphane : 30 %



- LOISELET Floriane : 5 %
- MOREO Jean-Michel : 5 %
- TUCOO Barbara : 5 %
- VAAST Charles : 20 %

Budget Eau Potable

- HAURON Jean-Pierre : 40 %

Budget Assainissement

- LASSALLE Eric : 40 %

La durée de l'opération est estimée à un an, répartie de la façon suivante : 5/12 sur l'année 2014 et 7/12 sur l'année 2015

Où il est exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par 25 voix pour et 8 voix contre (M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE),

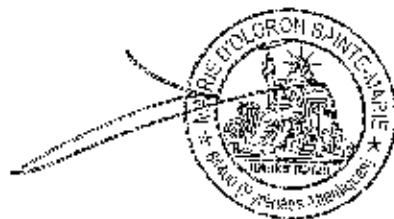
- **APPROUVE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 06 novembre 2014.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 12/ 11/ 2014

LE MAIRE,

Hervé LUCBÈREILH



REÇU
Le 14 NOV, 2014
SOUS-PREFECTURE
OLORON STE MARIE